



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE

Paris, le 24 mars 05

Groupement enseignement général

Grade : CE

Prénom nom : Laurent LE GENTIL

Groupe : D2

Fiche de géopolitique

- **OBJET** : Sujet n°3 : la construction européenne vous semble-t-elle évoluer vers une Europe puissance ?

P. JOINTE(S) : ... *tableau(x), carte(s)*

Engagée à l'issue de la seconde guerre mondiale, la construction européenne a obéi à une logique économique. Fondée par le traité de Rome conclu entre les six membres fondateurs (France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-bas, Luxembourg) la CEE communauté économique européenne intègre progressivement les autres Etats de l'Europe occidentale pour compter en 1986, 15 Etats membres avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal. L'acte unique européen (1986) créant le grand marché intérieur, puis le traité de Maastricht (1993) instaurant l'euro comme monnaie commune et engageant une politique de coopération dans les domaines de justice et affaires intérieures et de politique étrangère et de sécurité parachèvent la construction de ce qui est désormais devenu l'union européenne (UE).

Ce processus saccadé de construction européenne conduit à l'émergence d'une « Europe puissance » fragilisée par sa logique d'extension et sa dépendance de la prospérité économique mais amenée à consolider sa place sur la scène internationale .

1. Construite sur des bases solides l'union européenne est en proie à des difficultés conjoncturelles

- *L'UE s'impose comme une entité politique cohérente, homogène et inscrite dans une logique de renforcement*

En premier lieu les limites de l'actuelle UE à 25 démontrent une réelle cohérence géographique. Ouverte sur l'atlantique, la mer du nord et la mer méditerranée l'UE est en situation de carrefour entre l'Eurasie et les Etats-Unis et dispose de relations privilégiées avec le continent africain . Elle présente de nombreux critères d'homogénéité : un climat globalement clément permettant une

agriculture intensive ; un relief autorisant les communications et le développement industriel et agricole et des ouvertures vers tous les partenaires économiques.

Les fondements de sa civilisation présentent également de forts critères de convergence, son peuplement indo européen et le brassage des populations rend un ensemble humain homogène cimenté par une culture judéo chrétienne. Démographiquement l'ensemble de ses Etats membres (EM) montre les mêmes caractéristiques avec des taux de fécondité globalement inférieurs au taux de renouvellement des populations ce qui lui impose de recourir à l'immigration.

La prise de conscience de son déclin suite à la seconde guerre mondiale l'a engagée dans un processus de construction qui aboutit aujourd'hui après simplement cinquante ans à une entité cohérente en devenir. L'UE bâtie sur la coopération économique présente un vaste marché intérieur favorisé par une monnaie unique et identitaire et développe désormais sa dimension politique.

Ses différents EM apparaissent unis autour de valeurs partagées à caractère universel : la démocratie, les droits de l'homme et le modèle économique libéral. Il n'existe pas entre eux de tension majeure pouvant évoluer en conflits. Cette homogénéité d'ensemble se traduit par une intégration politique des EM dans les institutions européennes. On observe ainsi le poids pris par la commission européenne dans la politique économique de l'UE (1^{er} Pilier) mais également son implication croissante dans les domaines de politique étrangère et de sécurité commune et de justice et affaires intérieures . Cette évolution tend vers une uniformisation des procédures internes de tous les EM et un meilleur fonctionnement de l'UE ,elle confère progressivement aux institutions de l'UE leur autorité .

La construction européenne a permis aujourd'hui l'émergence d'une entité cohérente, économiquement forte et politiquement unie sur les mêmes valeurs même si les mécanismes décisionnels continuent à reposer sur la coopération des Etats et fragilisent donc l'autorité de l'UE.

- *Elle est cependant aux prises avec des difficultés conjoncturelles importantes.*

Constituée de démocraties l'UE est très sensible aux variations des opinions publiques qui, dans des sociétés de consommation dépendent étroitement de la prospérité économique. Ainsi les difficultés économiques actuelles des grands pays de l'UE pourraient fragiliser la construction européenne à l'heure du référendum sur la constitution européenne. Si les opinions publiques perçoivent l'UE comme un facteur de récession ,elles pourraient rejeter la constitution et donner un coup d'arrêt au processus de construction.

Le même ressort joue sur l'élargissement de l'UE .L'union est en effet engagée dans une logique d'extension inéluctable mais l'adhésion de dix nouveaux EM en 2004 l'oblige à une pause pour lui permettre d'assimiler ces adhésions alors que d'autres candidats comme la Turquie se montrent pressants et alimentent une polémique sur les limites de l'UE.

Son action apparaît également entravée dans les domaines de politique étrangère et de sécurité par l'appartenance de certains EM à d'autres organisations en particulier l'OTAN ou encore les liens privilégiés de certains avec les Etats-Unis. Cet état de fait peut perturber sa cohésion, la guerre d'Irak l'a démontré récemment .En outre, les budgets que ses EM consacrent à la défense ne lui permettent pas une totale autonomie et la somme de ces budgets demeure largement inférieure à celui des Etats-Unis .

- *Les facteurs de puissance encore sous exploités l'emportent sur les difficultés actuelles.*

Disposant de bases solides et ayant en cinquante ans parcouru un long chemin la construction européenne est en proie à des difficultés conjoncturelles qui tempèrent sa puissance, elle possède cependant les atouts nécessaires pour émerger sur la scène internationale. Son influence internationale bien que non concrétisée par une politique étrangère encore à ses débuts est pourtant forte à travers l'universalité des valeurs qu'elle promeut et les liens étroits avec les anciennes colonies de ses EM. Sa position de carrefour stratégique, le dynamisme de son développement et sa consolidation politique en cours sont autant de facteurs qui devront accroître son influence sur la scène internationale.

2. L'émergence de l'UE comme puissance sur la scène internationale.

- *L'importance économique de l'UE l'impose comme puissance.*

Le poids économique de l'UE en fait un partenaire précieux dans les échanges commerciaux pour les autres acteurs. Son vaste marché intérieur est un réceptacle important et draine une part importante des échanges commerciaux. Ses grands rivaux économiques n'ont donc aucun intérêt à voir l'UE

décliner ou se déliter. Au contraire la prospérité de l'UE est gage d'enrichissement et de croissance pour eux-mêmes. En revanche la compétition commerciale s'exercera sur la conquête des marchés et surtout les approvisionnements en ressources énergétiques. Les réalités économiques confortent donc l'UE comme puissance d'autant que dans ce domaine le rôle prépondérant de la commission lui confère une capacité de décision et de cohérence.

- *L'appartenance de l'UE au bloc occidental en fait un acteur incontournable pour les Etats-Unis dans leur politique d'équilibre.*

Pour les Etats-Unis l'UE est devenue un partenaire réel se substituant aux Etats même si régulièrement leur politique visera à traiter avec un EM directement pour contenir le développement de l'UE. Ainsi en Bosnie Herzégovine la relève de la SFOR par l'Eufor illustre la montée en puissance des capacités européennes. L'UE s'impose comme un acteur sur un plan de politique étrangère et de sécurité puisqu'elle est capable de mettre sur pied et de projeter une force sur un théâtre extérieur pour relever une organisation purement militaire. Cette première expérience conduira l'UE à améliorer et renforcer cette capacité et confortera ainsi ses moyens de puissance.

Sur la scène internationale la politique américaine a besoin de l'UE d'une part parce qu'elle représente un pôle de stabilité d'autre part pour contrebalancer la montée en puissance de la Chine.

- *Vers une UE puissance partenaire ?*

Le pouvoir de décision et d'autonomie de l'UE en matière de politique étrangère reste limité. Dans ce domaine la construction européenne n'est pas arrivée à maturité et l'action de l'UE peut difficilement s'exercer sans l'accord ou la coopération des Etats-Unis. Pour autant les Etats-Unis ont eux-mêmes besoin d'une UE capable de la relever sur certains théâtres ou d'appuyer leur action. Le rôle d'hyper puissance tenu par les Etats-Unis lui impose de trouver des soutiens et relais pour légitimer leur action en particulier au sein de l'ONU où le poids de l'UE est celui de ses 25 EM et de ses deux membres du conseil de sécurité. L'UE possède donc les moyens dans le cadre d'un partenariat avec les Etats-Unis de s'imposer comme Europe puissance.

En outre les synergies entre l'OTAN et les membres de l'UE mais surtout les intérêts communs de sécurité en particulier la lutte contre le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive ou la gestion des crises plaident en faveur d'une coopération entre deux partenaires issus d'une même civilisation.

Conclusion.

La construction européenne même si elle semble marquer le pas en proie à des difficultés conjoncturelles doit être replacée dans la perspective des 50 dernières années. Elle s'impose alors comme un processus dynamique et inéluctable conduisant l'UE vers un statut de puissance reconnue par les autres acteurs internationaux.

Les atouts de l'UE géographiques, humains et économiques, sa construction politique en devenir mais également le jeu des équilibres sur la scène internationale laissent penser que l'UE jouera dans un avenir proche un rôle plus important et verra son influence se renforcer. Elle s'imposera ainsi sur la scène internationale comme un pôle de puissance permettant l'ajustement des équilibres entre les Etats-Unis, la Chine et la Russie.

3 pages maximum + la ou les annexes

Pièce(s) jointe(s)
à la
Fiche de géopolitique
du grade nom prénom